

La barbarie des assassins du père Jacques Hamel



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 09 juillet 2021

Source [Le Salon Beige] Cinq ans après l'assassinat du père Jacques Hamel, égorgé par des islamistes dans son église de Saint-Etienne-du-Rouvray le 26 juillet 2016 alors qu'il célébrait la messe, [La Vie](#) dévoile des informations retraçant le parcours des assassins, qui n'avaient rien de « loups solitaires ». Le dossier pointe surtout l'aveuglement de la justice et les négligences des services de police.

Les deux assassins, âgés de 19 ans, Adel Kermiche et d'Abdel-Malik Petitjean, auraient agi sous la houlette de Rachid Kassim qui leur donnait ses ordres depuis la Syrie. Un homme repéré par la Direction générale de la sécurité intérieure, chargé de traquer les musulmans radicalisés sur le territoire français. Il a échangé de nombreux messages avec les assassins du père Hamel. Rachid Kassim, né d'un père yéménite et d'une mère algérienne, est parti rejoindre Daech en 2015. Il aurait été tué par la frappe d'un drone américain, le 27 juillet 2017, près de Mossoul. Plusieurs messages entre les terroristes montrent que plusieurs pistes avaient été avancées : boîte de nuit, synagogue... avant de se fixer sur une église. Adel Kermiche écrit à un contact le 19 juillet 2016, une semaine avant l'attentat :

« Tu prends un couteau, tu vas dans une église, tu fais un carnage, même tu tranches deux trois têtes, et c'est fini. »

Cet attentat aurait pu être évité. L'un des deux meurtriers a été remis en liberté en mars 2016, quatre mois avant le crime. Placé en détention provisoire pour avoir commis plusieurs tentatives pour rejoindre le djihad en Syrie, Adel Kermiche est relâché au motif qu'il assure avoir « pris conscience de ses erreurs » ! Il jouait une stratégie de dissimulation pour préparer son crime. Adel Kermiche n'aurait pas dû se trouver en liberté sans faire l'objet d'une surveillance. Le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) indique le 26 juillet 2016... le jour même où Kermiche a égorgé le père Hamel, disposer « *de signes laissant penser que M. Kermiche était toujours un musulman pratiquant* » sans « *être certain de son maintien dans un processus de radicalisation. Son discours sur la religion ne démontrait pas une idéologie extrémiste* ». Son contrôle judiciaire l'autorisait à sortir entre 8 heures et midi. Il a perpétré l'attentat à 9 h 30.

Sa mère s'est rendue à trois reprises auprès du commissariat et des services de la préfecture pour les alerter de la dérive et du risque de passage à l'acte de son fils, sans que la moindre suite n'y soit donnée. Adel Kermiche avait continué à se montrer très actif dans la djihadosphère et à entretenir des relations nombreuses avec des individus radicalisés, notamment sur les réseaux sociaux.